



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Soutien aux sportifs du Team Jeux Olympiques et Paralympiques Nouvelle-Aquitaine

Publics concernés

Particulier

Domaines secondaires

Sport

Vous êtes licencié en Nouvelle-Aquitaine et inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau ? Vous êtes sélectionné et/ou vous avez obtenu les quotas pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ? La Région soutient les sportifs néo-aquitains dans leur préparation et leur sélection aux Jeux Olympiques ou Paralympiques afin de créer une dynamique régionale autour du collectif "Team Jeux Olympiques et Paralympiques Nouvelle-Aquitaine" dont ils sont les ambassadeurs.

Échéances

Dépôt des dossiers au fil des sélections ou de l'obtention des quotas.

Examen au fil de la réception des dossiers.

Objectifs

accompagner les sportifs dans leur parcours d'excellence sportive,
soutenir les sportifs lors de leur préparation et de leur sélection aux Jeux Olympiques ou Paralympiques,
créer une dynamique régionale autour du collectif "Team Jeux Olympiques et Paralympiques Nouvelle-Aquitaine" dont ils sont les ambassadeurs.

Bénéficiaires

Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, licenciés dans un club de Nouvelle-Aquitaine et sélectionnés, ou ayant obtenu les quotas pour la préparation des Jeux Olympiques ou Paralympiques.

Montant

L'aide est forfaitaire et non renouvelable.

Son montant est identique pour chacun des sportifs, selon qu'il est sélectionné ou qu'il a obtenu les quotas.

Critères de sélection

Sont éligibles, les sportifs répondant aux critères mentionnés ci-dessus.

Sont inéligibles, les sportifs ayant fait l'objet d'un contrôle positif au dopage l'année concernée.

Comment faire ma demande ?

Afin de savoir si vous êtes éligible, et pour recevoir un dossier de demande de subvention, envoyez un mail à :

sportifdehautniveau@nouvelle-aquitaine.fr